



Rapport n° 8	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 30 janvier 2012		Chapitre : Article :

**CONSTAT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2011-2013
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Le 19 novembre 2007, le Bureau du Conseil d'administration adoptait le principe des autorisations de programmes et crédits de paiement et en approuvait le règlement financier.

Le 14 février 2011, le Conseil d'administration adoptait pour les années 2011 à 2013 une deuxième autorisation de programmes « Travaux de pérennisation » d'un montant de 1.207.631,78 €

Le 4 juillet 2011, le Conseil d'administration portait le montant de cette autorisation de programmes à 1.556.634,52 € et établissait la nouvelle répartition de crédits de paiement comme suit :

- CP pour 2011 : 239.014,76 €
- CP pour 2012 : 977.717,76 €
- CP pour 2013 : 339.902,00 €

Conformément à l'article 3 du règlement financier, il vous est présenté en annexe la situation des crédits de paiement 2011, faisant apparaître notamment :

- les affectations de l'exercice,
- les engagements non mandatés (142.554,50 €),
- les mandatements (94.716,36 €),
- le solde correspondant notamment aux travaux prévus non réalisés (1.743,90 €).

Aussi, il vous est donc proposé de reporter les « restes à financer » de l'exercice 2011 sur les crédits de paiement 2012, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération joint en annexe.

Les crédits seront inscrits au chapitre 23 du budget 2012 du SDIS.

Le Président,

signé

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 8	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 30 janvier 2012		Chapitre : 23 Article : 231735

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 11
Votants : 11

Le 30 janvier 2012 à 15 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 16 janvier 2012 s'est réuni dans la salle Camille Desmoulins au Parc Foch à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, ~~Daniel COUNOT~~, Georges FOURRÉ, ~~Frédéric MATHIEU~~, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Michel LEFEVRE, ~~Jean-Claude CAPPELE~~, ~~Thierry THOMAS~~, ~~Bernard RONSIN~~, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, ~~Antoine LEFEVRE~~, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Gilbert SIMEON~~.

II - Membre de droit

Madame Myriam GARCIA, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur Pierre BAYLE, Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusé(s) : MM. Daniel COUNOT, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Gilbert SIMEON.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Jean-Noël CANTELLI, Philippe MOREAU, Mmes Josiane GRIMPRET, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**CONSTAT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2011-2013
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Vu le rapport n° 8 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

.../...

- Arrête le tableau, joint à la présente et portant situation des crédits de paiement 2011 du programme des travaux de pérennisation 2011-2013 ;
- Autorise le report des « restes à financer » de l'exercice 2011 sur les crédits de paiement 2012 ;
- Dit que les crédits de paiement sont inscrits au budget 2012 du SDIS.

Le Président,

signé

Jean-Jacques THOMAS